



AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

Dans le cadre de l'exécution de son budget de l'an 2026, le Centre National de Formation Sociale Appliquée Jean Paul 2 (CNFSA-JP2) a obtenu des fonds afin de financer ses activités.

Il lance cet avis général de passation des Marchés Publics conformément à l'article 20 du code des Marchés Publics à l'intention des candidats potentiels et qui ne sont pas concernés par l'un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du même code.

Au titre des Marchés de fourniture et prestation de services :

- Acquisition des matériels d'urgences pour la maternité, le service d'urgence et le service rééducation (AOO) ;
- Acquisition des produits pharmaceutiques (AOO) ;
- Achat des matériels informatiques et consommables (AOO) ;
- Contrat de curage des fosses septiques (DC) ;
- Entretien et nettoyage des locaux (DC) ;
- Achat des mobiliers de bureaux (DC) ;
- Achat des produits de détergents (DC) ;
- Contrat de gardiennage (DC) ;
- Contrat de ramassage des ordures du centre (DC) ;
- Acquisition d'un logiciel SAGE Comptabilité (DC) ;
- Entretien et réparation des matériels techniques (Climatiseurs) (DC) ;
- Achat des matériels techniques (DC) ;
- Contrat d'entretien et réparation de matériels informatiques (DC) ;
- Contrat d'entretien des véhicules (DC).

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires auprès du service des Marchés Publics du Centre National de Formation Sociale Appliquée Jean Paul 2 (CNFSA-JP2), sis à Hamdallaye.

Le Centre National de Formation Sociale Appliquée Jean Paul 2 se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou à partie du présent Avis Général de Passation des Marchés, conformément aux dispositions de l'article 20 alinéa 2 du code des Marchés Publics.

NB : AOO : Appel d'offres ouvert
DC : Demande de Cotation



Soriba SOUMAH

